

Embryon en 3D : une nouvelle technique dont l'utilisation présentée est exclusivement eugéniste

La Fondation Jérôme Lejeune réagit à l'annonce du CHRU de Montpellier sur l'impression en 3D d'un embryon utilisé pour les FIV.

Elle informe que des travaux de l'auteur de l'annonce, le Pr. Hamamah, expert en sélection d'embryons, ont fait l'objet d'un recours en illégalité par la Fondation Jérôme Lejeune en 2012.

Elle condamne l'utilisation de cette nouvelle technique qui n'est orientée que vers la sélection des embryons humains les plus forts et l'élimination des plus faibles.

La Fondation Jérôme Lejeune n'a pas besoin de rappeler que **tout embryon humain est un être humain**, quel que soit son stade de développement et son état de santé.

En revanche, elle rappelle que toute pratique en blouse blanche n'est pas forcément médicale. Le tri des embryons humains n'est qu'un transfert des techniques vétérinaires d'amélioration des espèces animales.

Ce mépris conscient de l'embryon humain dès ses premiers instants connaît des raffinements qui profitent certainement à la nouvelle technique 3D, intéressante en elle-même.

Mais, comme le montre l'histoire, **les améliorations techniques qui conduisent à détruire l'homme ne font pas progresser la société en humanité.**